

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.  
Date d'émission: 05/07/2023 Date de révision: 05/07/2023 Remplace la version de: 11/08/2021 Version: 3.04

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: MIGLYOL® 812 N
Nom chimique	: Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles
N° CE	: 277-452-2
N° CAS	: 73398-61-5
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119492306-35-0001

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Matière première Industrie pharmaceutique Produits cosmétiques Fabrication d'alimentations
-------------------------------------	---

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Adresse e-mail de la personne compétente:
IOI Oleo GmbH Arthur-Imhausen-Str. 92 D-58453 Witten Germany T +49 40 280031-0	MSDS@iooleo.de

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles	N° CAS: 73398-61-5 N° CE: 277-452-2 N° REACH: 01-2119492306-35-0001	-	Non classé

Remarques : Dénomination INCI  
Caprylic/Capric Triglyceride

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins général : Si les troubles continuent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

Autres informations	: Risque de glissade sur la matière renversée. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
---------------------	--

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Risque de glissade sur la matière renversée.
-------------------	--

#### 6.1.1. Pour les non-sécouristes

Équipement de protection	: Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Procédures d'urgence	: Ventiler la zone de déversement.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
--------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Eviter la pénétration dans le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant tel que: sable, sciure de bois. Nettoyage à l'eau additionnée d'un détergent.
Autres informations	: Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Précautions à prendre pour la manipulation. Voir rubrique 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec les yeux.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Protéger de la lumière.
Indications concernant le stockage commun	: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver à l'écart des oxydants forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

### 8.1.4. DNEL et PNEC

<b>Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)</b>	
<b>DNEL/DMEL (Travailleurs)</b>	
A long terme - effets systémiques, cutanée	25,21 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	177,79 mg/m <sup>3</sup>
<b>DNEL/DMEL (Population générale)</b>	
A long terme - effets systémiques, orale	12,61 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	43,84 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	12,61 mg/kg de poids corporel/jour
<b>PNEC (Orale)</b>	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	0,03 g/kg

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections. ISO 16321-1

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. EN 13034. EN ISO 13688

##### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. ISO 374-1. Caoutchouc nitrile. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. La protection respiratoire est à utiliser dans le seul but de maîtriser le risque demeurant lors de tâches brèves, si toutes les mesures pratiquement réalisables visant à la réduction des risques à la source de danger ont été respectées, mise en retrait et/ou aspiration locale, par ex. Filtre A. . EN 143

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Autres informations:

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

Couleur	: jaune clair.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: < 0 °C
Point de congélation	: < -5 °C
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: ≈ 250 °C (coupe fermée)
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Viscosité, dynamique	: 25 – 33 mPa·s (20°C)
Solubilité	: Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: 8,2 – 10,9 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
Pression de vapeur	: < 0,01 Pa (20°C)
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 0,94 g/cm³ (20°C)
Densité relative	: 0,93 – 0,96
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Protéger de la lumière.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

#### Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)

DL50 orale	> 5000 mg/kg (souris; eq. (méthode OCDE 401))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (79/831/EWG, Annex V, Part B; Read-across: CAS 91845-19-1)
CL50 Inhalation - Rat	> 1,86 mg/l (6h; aérosols; eq. (méthode OCDE 403); Concentration maximale)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Aucune donnée disponible
Indications complémentaires	: Test d'irritation de la peau (lapin): pas d'irritation EPA OPP 81-5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Aucune donnée disponible
Indications complémentaires	: Test d'irritation de la peau (lapin): pas d'irritation EPA OPP 81-4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Chez le cobaye, aucune réaction de sensibilisation n'a été mise en évidence (méthode OCDE 406) Read-across
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

#### Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	5000 mg/kg de poids corporel/jour ((méthode OCDE 408); Read-across: CAS 8001-79-4)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau	: En raison de la consistance du produit et de sa faible hydrosolubilité, une biodisponibilité est peu probable.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)	
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l (48 h; Daphnia magna)
CEr50 algues	> 0,449 mg/l (72 h; Desmodesmus subspicatus; EU Method C.3)
NOEC (chronique)	≥ 0,449 mg/l (72 h; Desmodesmus subspicatus; EU Method C.3)
NOEC chronique crustacé	≥ 0,01 mg/l (21 d; Daphnia magna; (méthode OCDE 211); Read-across CAS 65381-09-1)
NOEC chronique algues	≥ 0,449 mg/l (72 h; Desmodesmus subspicatus; EU Method C.3)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	> 60 % (28 d; ISO 10708)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	8,2 – 10,9 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	> 4 (Méthode de calcul)
Ecologie - sol	Adsorption dans le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Glycerides melanges, decanoyles et octanoyles (73398-61-5)	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des déchets. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales

: Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat.

#### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

#### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

#### Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

#### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

### Règlement sur l'appauprissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Indications de changement:

Révision générale.

### Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
FDS	Fiche de Données de Sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer

Sources des données

: Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>. Indications du productuer.

# MIGLYOL® 812 N

## Fiche de Données de Sécurité

Ce produit ne nécessite pas de fiche de données de sécurité conformément aux exigences légales nationales. Le présent document a été préparé sur une base volontaire sur la base du format de la fiche de données de sécurité.

Service établissant la fiche technique: : KFT Chemieservice GmbH  
Im Leuschnerpark 3  
D-64347 Griesheim

Phone: +49 6155-8981-400  
Fax: +49 6155 8981-500  
SDS Service: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Jutta Kilschautzky

KFT SDS EU 06

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.